

THE OU CAFE PHILO

COMPTE RENDU n° 197

18/19 janvier 2021.

Nombre de personnes présentes : 12

THEMES PROPOSES :

- Plus on va loin, moins on apprend (Lao-Tseu VI-Vème siècle av J.-C.)
- On doit se consoler de ses fautes quand on a la force de les avouer (François de La Rochefoucauld 1613-1680)

THEME RETENU : **On doit se consoler de ses fautes quand on a la force de les avouer**

POINTS PRINCIPAUX EVOQUES :

- Faute, définition : responsabilité de quelqu'un ou de quelque chose dans un acte coupable, une erreur, un manquement ou dans une quelconque situation.
Force peut ici signifier : courage
- La faute peut être un sentiment que l'on éprouve personnellement, une accusation formulée par un tiers, un non respect des lois de son pays etc.. Tout ceci ne sera pas perçu de la même façon selon les différentes cultures
- Chacun a son propre jugement pour reconnaître s'il y a faute ou non, juger de son importance
- Il est possible que la faute s'exerce contre soi : atteinte à son propre corps (scarification etc.) et il est alors important de se l'avouer pour pouvoir trouver de l'aide
- Il peut être judicieux d'apprendre aux enfants à avouer rapidement leurs fautes qui seraient alors plus facilement réparables et moins sévèrement punies
- L'aveu d'une faute peut être mieux perçu si accompagné d'une proposition de réparation
- La faute peut avoir été commise envers un entourage proche ; il est, peut-être, nécessaire de mesurer si l'aveu de la faute ne va pas blesser la personne et choisir alors de se taire
- Dans le monde du travail, l'aveu d'une faute, d'une erreur commise peut être perçue, parfois, de façon positive, car rare et faisant preuve d'un certain courage
- En collectivité, il est bon d'avouer que l'on est l'auteur de la faute afin qu'elle ne soit pas appliquée à des innocents ; ceci relève de sa propre morale
- La faute peut être mineure ou au contraire importante et la crainte de la réaction de la personne envers qui la faute a été commise peut empêcher de la lui avouer
- S'il y a faute contre les lois de son pays, on peut espérer qu'il sera tenu compte de l'aveu de la faute avant qu'elle ne soit découverte et bénéficier alors d'une certaine indulgence
- Le sentiment de culpabilité ressenti envers autrui peut, parfois, trouver un soulagement dans l'aveu de la faute
- On peut ressentir un sentiment de culpabilité si obligé de faire partie d'une entreprise contraire à nos propres valeurs morales (société vendant des armes etc.) mais il est nécessaire de tenir compte alors de la valeur économique que cela peut représenter pour le pays et soi-même
- Les fautes en temps de guerre sont subjectives, par ex. suivre l'ordre donné de défendre son pays en tuant des êtres humains (Cf. résistants ou terroristes etc.)
- Par ailleurs le fait de devoir se consoler de ses fautes est inhérent à chacun.

*Citations : « Faciles à voir sont les fautes d'autrui ; celles du soi sont difficiles à voir. » Confucius
« Faute avouée est à moitié pardonnée. » (Proverbe français)*